Up chèque domicile



« Plus pratique, mon entreprise pense à moi avec le e-CESU. »

Qu'est ce que le e-CESU?



- Le e-CESU est la version dématérialisée de vos CESU Chèque Domicile.
- En choisissant ce mode électronique lors de votre demande, la somme de vos CESU alimente votre compte personnel sur l'espace bénéficiaire CHEQUE DOMICILE
- Comme le chéquier papier, le e-CESU est Millésimé. Il est valable jusqu'au 31 janvier de l'année qui suit sa date d'émission.



Quels sont les avantages du e-CESU?



Économique

Écologique

Rapide

Sécuritaire

Vous payez votre intervenant au centime près, avec vos e-CESU.

→ En optant pour la version dématérialisée, il y a moins de papier imprimé, vous faites un geste pour l'environnement!

 Vous disposez rapidement de votre commande de e-CESU sur votre espace personnel.

Vous n'avez aucun risque de perte ou de vol de vos CESU, car les sommes sont directement créditées sur votre espace personnel et sécurisé.

Vous payez déjà en ligne vos intervenants ?

Commandez alors les e-CESU pour plus de simplicité!

Vous n'aurez plus à saisir les numéros de vos chèques papier dans votre compte personnel CHEQUE DOMICILE.

Quels intervenants peuvent être payés avec le e-CESU?



Tous les intervenants sont susceptibles de pouvoir être payés en e-CESU.



Cependant, avant de commander vos e-CESU, nous vous recommandons vivement de <u>vous assurer au</u> préalable que votre intervenant (personne morale ou physique) accepte le paiement en ligne.

Rapprochez-vous de votre service RH ou de votre CE pour obtenir toutes les informations !

Conditions d'accès, subvention prise en charge, commande, etc.

Et pour en savoir davantage, Rendez-vous sur : www.chequedomicile.fr